

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

**BACHELIER CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL :
ÉLÉMENTS DE BASE EN ANATOMO-PHYSIOLOGIE ET EN
PSYCHOLOGIE**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT
Domaine : Sciences Psychologiques et de l'éducation**

<p>CODE : 95 50 22 U36 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 juillet 2023,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER : CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL : ÉLÉMENTS DE BASE EN ANATOMO-PHYSIOLOGIE ET EN PSYCHOLOGIE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir, dans le domaine de l'anatomie, de la physiologie et de la psychologie, les bases théoriques nécessaires à l'exercice du métier de conseiller conjugal et familial.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ clarifier ses motivations par rapport à la formation ;
- ◆ exprimer ses atouts et ses limites face aux caractéristiques et aux exigences de la formation et de la profession de conseiller conjugal et familial ;
- ◆ présenter un projet de formation personnalisé.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement «Bachelier Conseiller conjugal et familial : découverte du métier » - code 95 5021U36D2.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable :

- ◆ de décrire différents aspects de l'anatomo-physiologie liés à la sexualité et à la reproduction ;
- ◆ d'identifier, au départ d'une situation donnée, les enjeux psychologiques de la relation d'aide en s'appuyant sur les concepts généraux de la psychologie ;
- ◆ d'analyser une situation relationnelle au départ d'un outil et d'un modèle théorique de communication et de justifier leur intérêt.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la précision de la description anatomo-physiologique,
- ◆ l'utilisation d'un vocabulaire rigoureux et spécifique,
- ◆ le degré de finesse et de cohérence de l'analyse.

4. PROGRAMME

4.1. Anatomo-physiologie

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'analyser les besoins des usagers en vue d'établir des interventions préventives en matière de santé communautaire/santé publique ;
- ◆ de présenter le corps humain et ses différents systèmes (circulatoire, locomoteur, nerveux, respiratoire, digestif ...) ;
- ◆ de décrire l'anatomie et expliciter la physiologie des systèmes endocrinien et génito-urinaire de l'homme et de la femme ;
- ◆ d'exposer le développement embryonnaire, de la conception à la naissance et les changements physiques et hormonaux liés à l'âge ;
- ◆ de décrire le processus de fécondation, la grossesse et l'accouchement ainsi que les causes de stérilité féminine et masculine et leurs traitements ;
- ◆ de décrire et de comparer les méthodes de contraception et d'I.V.G.

4.2. Psychologie générale

L'étudiant sera capable

- ◆ d'identifier les objets d'étude des principales branches de la psychologie et les démarches de recherche qui contribuent à l'essor de la discipline ;
- ◆ d'appréhender l'épistémologie des principaux courants de la psychologie applicables à la relation d'aide (humaniste, psychanalytique, comportementaliste, systémique, contextuelle...)

- ◆ de décrire les étapes du développement psychologique de l'individu de sa conception à sa mort aux plans cognitif, affectif et relationnel ;

au départ de situations exemplatives ou illustratives,

- ◆ d'expliciter les concepts généraux de la psychologie utiles pour l'analyse des enjeux de la relation d'aide en tenant compte de l'âge ou des caractéristiques de la personne (enfant, adolescent, adulte, personne âgée, personne handicapée ...) ;
- ◆ d'énoncer les fondements théoriques des principaux modèles de communication, de déterminer leur pertinence dans un ensemble de situations professionnelles et les utiliser pour analyser différentes séquences de communication ;
- ◆ d'expliciter et d'appliquer divers outils de communication tels que l'écoute active, la communication non violente ...

5. CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme de cours concerné.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

7.1. <u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de Périodes</u>
Anatomo-physiologie	CT	B	42
Psychologie générale	CT	B	54
7.2. <u>Part d'autonomie</u>		P	24
Total des périodes			120